



ARTS K DANSE

Siège Social :
99, route de la Césarde- Hameau «Les Patelles»
13480 CABRIES
@ : secretariat.artskdanse@gmail.com
Site : www.artskdanse.fr
tél : 04.42.50.85.79



REGLEMENT DE L'ECOLE

STATUTS

Les statuts ont été déposés en sous-préfecture d'Aix-en-Provence le 17 juin 2003 (avec un avenant en décembre 2016). Arts KDanse est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Le règlement intérieur et les statuts sont à votre disposition au bureau et auprès de la directrice.

COURS DE DANSE

Arts KDanse propose différents cours de danse assurés par des professeurs diplômés d'Etat, encadrés par la directrice et fondatrice de l'école Céline PERROT. Ces cours sont dispensés du mois de septembre au moins de juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

INSCRIPTION

Le dossier d'inscription dûment rempli sera accompagné d'un certificat médical, de 2 photos d'identité, de l'adhésion annuelle à l'association et du règlement. Cette cotisation annuelle totale est exigible dès l'inscription. Des facilités de paiement sont proposées, en 4 fois ou 10 fois sans frais. L'abandon en cours d'année ne donne pas droit à un remboursement, sauf cas particulier qui sera étudié par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITE

La responsabilité de l'association ne pourra être engagée en dehors des heures de cours et hors des locaux d'Arts KDanse. Pour les élèves mineurs nous demandons aux parents de respecter rigoureusement les horaires.

DROIT D'IMAGE

Les membres de l'association s'engagent à abandonner tout droit d'image au profit d'Arts KDanse. De plus, vous ne devez pas utiliser à des fins personnelles et sans autorisation des personnes concernées, des photos ou des vidéos faisant apparaître des membres d'Arts KDanse.

CHOREGRAPHIES

Toutes chorégraphies (de cours, concours ou gala) créées, travaillées et présentées sont l'exclusivité d'Arts KDanse. Elles ne peuvent être présentées hors Arts KDanse sans l'autorisation du professeur et de la direction.

TENUE DE DANSE

- Cours de classique : demi-pointes, justaucorps, collant, chignon obligatoire.
- Cours de jazz et contemporain : pantalon ou short noir de jazz, justaucorps ou débardeur, bottines noires pour les enfants, et cheveux attachés.
- Cours de Hip Hop : jogging, legging ou short (attention pas de jean moulant), tee-shirt et baskets, cheveux attachés.

(L'élève ne respectant pas la tenue règlementaire ou n'étant pas coiffé ne sera pas admis en cours)

CONCOURS

En plus des cours Arts Danse propose aux élèves qui le désirent, la possibilité de participer à des concours sur auditions.

COMPORTEMENT

Il est demandé à chaque membre de l'association un comportement irréprochable. La ponctualité et la politesse sont de rigueur. Portable, Chewing-gum, bijou encombrant, ne sont pas autorisés pendant les cours. Tout vol avéré, injure, harcèlement moral, comportement perturbateur entraîneront l'exclusion à titre définitif de l'école sans remboursement de ses cotisations.

SECRETARIAT

Pour tout renseignement et inscription le secrétariat est à votre disposition. Il s'occupe d'établir la liaison entre vous, le bureau, la direction et les professeurs. Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée.

GALA

Afin de mettre en valeur le travail des élèves et des professeurs un gala est organisé au mois de juin. L'entrée sera payante, une participation financière pour la location des costumes sera demandée en fonction du nombre de cours.

AVERTISSEMENT

Toute personne non autorisée pénétrant dans l'enceinte d'Arts KDanse encourt un dépôt de plainte. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte d'Arts KDanse.

TABLEAU DES AGES POUR LES COURS

Année de naissance	Eveil	Initiation	Classique	jazz	Contemporain	Hip Hop
2013	Eveil - Baby Eveil					
2012	Eveil - Baby Eveil					
2011		Initiation				
2010			Initiation 2	Initiation 2		Kids
2009			Initiation 2	Initiation 2		Kids
2008			Prépa.	Prépa.	Prépa.	Prépa.
2007			Prépa. / Elem. 1	Prépa./Elem. 1	Prépa.	Prépa.
2006			Elem 1	Elem 1	Contempo. 1	Hip hop 1
2005			Elem.1 / Elem. 2	Elem.1/Elem. 2	Contempo. 1	Hip hop 1
2004			Elem.2	Elem.2	Contempo.1	Hip hop 1 / 2
2003			Elem. 2	Voir niveau	Contempo 2-Ados	Hip hop 2
2002			Voir niveau	Voir niveau	Contempo 2- Ados	Hip hop 2
2001			Voir niveau	Voir niveau	Voir niveau	Hip hop 3

Des dérogations pourront être accordées en fonction du niveau de l'élève.

Les professeurs restent seuls juges pour l'accès dans les cours.

- *Baby-Eveil dès 2ans ½*
- *Hip hop à partir de 6 ans*
- *Break dance à partir de 8 ans*
- *Cours de pointes : à voir avec le professeur de classique et pas avant 11ans*
- *Cours talons à partir de 15 ans*
- *Ragga 13 ans révolus au 30 septembre*